



Le 9 février 2012

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 janvier 2012
Salle Marcel Pagnol à Bures sur Yvette

- 13h30 : émargement
- 14h00 : ouverture de la séance

Le Président remercie, d'une part, les nombreux adhérents présents ou représentés qui manifestent ainsi leur intérêt pour la vie de l'association, et d'autre part, la municipalité de Bures sur Yvette pour le prêt de cette salle qui nous permet de tenir notre Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de ce jour, ainsi que le régisseur et son équipe pour la mise à disposition du matériel. En ce début d'année 2012, le Président présente à tous les membres ses meilleurs vœux.

Patricia Salmon, Présidente de l'URAVF d'Île de France s'est excusée de ne pouvoir assister à notre assemblée, elle est représentée par Josiane Maréchal, trésorière-adjointe de l'URAVFw.

Sont réunis dans la salle les différents membres du CA, les chargés de mission ainsi que les accueillants (es) qui contribuent cette année, comme les années antérieures au bon fonctionnement et à la bonne gestion de notre association et de nos assemblées générales. Le Président les remercie pour leur dévouement et leur précieuse collaboration.

La séance est ouverte à 14h00.

Le Président propose que les fonctions de scrutateur soient remplies par Simone Rabartin assistée de Isabelle Petri. La proposition est acceptée à l'unanimité des membres de l'Assemblée.

A la date de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AVF-BGO, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de : 526.

Ordre du jour

1. Rapport moral et d'activités – adoption
2. Rapport financier, examen et approbation des comptes de l'exercice 2010-2011
 - ✓ Présentation des comptes 2010-2011
 - ✓ Rapport du vérificateur aux comptes
 - ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2010-2011
3. Quitus de gestion pour l'exercice 2010-2011
4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2011-2012
 - ✓ Présentation du budget prévisionnel 2011-2012
 - ✓ Approbation du budget prévisionnel 2011-2012
5. Ratification de la nomination du vérificateur aux comptes

Le Président rappelle que l'ensemble des points de l'ordre du jour de cette AGO se traiteront dans le cadre des articles 8 et 9 des statuts de l'AVF-BGO du 18 mai 2000, actualisés le 11 février 2010 qui stipule notamment :

Les assemblées générales comprennent tous les membres de l'association à jour de cotisation à la date de convocation de l'assemblée générale, ainsi que l'Union Régionale des AVF de l'Île de France, membre de droit, représentée par un ou plusieurs membres de son bureau

L'assemblée générale ordinaire se réunit valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, le président dispose d'une voix prépondérante.

Les votes ont lieu à main levée sauf si le quart des membres sollicitent un vote à bulletin secret.

Le vote par procuration est autorisé. Mais nul ne peut détenir plus d'un pouvoir.

Nonobstant cette règle, les pouvoirs en blanc adressés au siège de l'association sont présumés émettre un vote favorable aux propositions de délibérations présentées par le conseil d'administration.

Le nombre de pouvoirs ne peut pas excéder le nombre des présents votants.

Le Président rappelle que les statuts et le règlement intérieur sont consultables sur le site internet www.avf-bgo.com, ainsi que sur place et dans les permanences.

Des listes d'émargements, il ressort :

- Membres présents : 128
- Membres représentés : 105
- Total présents plus représentés : 233

L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.
Nous passons à l'examen du point 1 de l'ordre du jour.

1 - Rapport moral et d'activités – adoption

Le Président présente le rapport moral et d'activités pour la période 2010-2011 (du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011).

Il remercie tous les adhérents présents cet après-midi, toutes les personnes qui nous ont aidés à préparer cette Assemblée Générale ainsi que tous ceux qui s'investissent de près ou de loin au sein de notre association.

Le Président remercie les maires et mairies de Bures, Gif et Orsay pour le soutien qu'ils nous apportent en termes de subventions et surtout de prêts de nombreuses salles, sans ces prêts nous ne pourrions pas fonctionner avec autant d'animations et de confort.

Enfin, il remercie tous les membres du Conseil d'Administration qui le soutiennent dans son action quotidienne.

Le Président rappelle l'objet des AVF qui est :

- ✓ d'accueillir et de contribuer à l'intégration du nouvel arrivant dans la ville et/ou le pays,
- ✓ de permettre au nouvel arrivant de se reconstituer un réseau social, de réussir sa mobilité.
- ✓ de mettre en place un réseau de bénévoles disponibles, compétents et formés.

Tous les AVF ont un statut d'association relevant de la loi de 1901. Tous ont adopté les mêmes statuts en 2001 qui ont fait l'objet d'une actualisation en février 2010. Les AVF sont animés par des bénévoles, sans appartenance ni politique, ni confessionnelle.

Les 340 AVF locaux sont réunis au sein d'une des 18 URAVF (Union régionale des accueils des villes françaises), pour l'AVF-BGO, il s'agit de l'URAVF d'Île de France, présidée par Patricia Salmon. Ces URAVF adhèrent à l'UNAVF (Union Nationale des AVF), présidée depuis 2010 par Jacqueline Baroux.

En ce qui concerne l'AVF-BGO nous étions au 31 décembre 2011:

- ✓ 526 adhérents ; 136 hommes et 390 femmes (74%)
- ✓ Pour mémoire :

Jun 2005	Jun 2006	Jun 2007	Jun 2008	Jun 2009	Jun 2010	Jun 2011
572	558	638	598	564	577	559

- ✓ 208 adhérents en couple
- ✓ 88 nouveaux adhérents
- ✓ 43 nouveaux arrivants (période de trois ans)
- ✓ 67 étrangers dont 25 nationalités différentes
- ✓ 153 actifs (30%) dont 35 accueillants
- ✓ Répartition par villes : Gif 43%, Orsay 20%, Bures 22%, autres 15%

Le Président rappelle la composition du Conseil d'Administration de l'AVF BGO qui comprend 18 personnes :

Les 6 membres du bureau :

- ✓ Jean-Jacques Canonne : Président
- ✓ Françoise Quinot-Busigny : Vice-présidente en charge du SNA (Service au Nouvel Arrivant)
- ✓ Martine Michel : Secrétaire Générale
- ✓ Marie-Thérèse Delmas : Trésorière
- ✓ Michel Majour : Responsable coordination des animations
- ✓ Jean-Pierre Covas : Vice-président en charge des relations avec l'UNAVF et l'URAVF, et Webmestre du site : www.avf-bgo.com

Les autres membres du Conseil d'administration

- ✓ Anne-Marie Thévenon : Responsable des accueillantes et coordinatrice
- ✓ Christine Chéron : En charge du SNA
- ✓ Chantal Derksen : Chargée de la communication externe
- ✓ Jean-Maurice Tupin : Chargé du bulletin
- ✓ Christiane Ravaud : Equipe de coordination des animations
- ✓ Annette Gulik : Equipe de coordination des animations et bulletin
- ✓ Joël Hamel : Chargé du fichier qui nous a présenté sa démission du CA à compter du 31/12/2011. Nous le remercions pour tout le travail effectué au cours de ses deux mandats d'administrateur.
- ✓ Claude Tupin : Chargée de l'intendance
- ✓ Bev Laflamme : Chargée de la Formation
- ✓ Denise Garçon : Secrétaire Adjointe
- ✓ Dominique Leclerq : Trésorier Adjoint
- ✓ Sylvain Confida : Contributeur au bulletin

Nos chargés de mission

- ✓ Nicole Canonne : Chargée des évènements exceptionnels.
- ✓ Alain Buisson : Chargé de mission auprès du SNA
- ✓ Joël Cantineaux : Vérificateur aux comptes.

Par ailleurs, le Président associe à cette équipe tous les responsables d'animations qui ne peuvent être présentés nominativement, ils font vivre l'AVF à travers leurs animations : supports et outils d'accueil et d'intégration.

Il associe également, tous et toutes les accueillant(e)s, premiers contacts avec l'AVF qui complètent l'important travail d'accueil et d'accompagnement fait par les membres de l'équipe du SNA. Sans oublier tous les autres bénévoles qui contribuent de près ou de loin au fonctionnement et aux animations de notre AVF.

Service au Nouvel Arrivant (SNA)

Le SNA est une équipe aujourd'hui de 15 personnes dont est responsable la Vice-présidente SNA assistée de Christine Chéron et d'Alain Buisson dont le mandat de chargé de mission vient d'être renouvelé par le Conseil d'administration.

Dans l'année écoulée, le SNA a organisé sept "Rencontres Conviviales pour les Nouveaux" auxquelles ont été conviés les nouveaux arrivants (adhérents ou non) ainsi que les nouveaux adhérents des deux dernières années plus anciennement installés dans la région. Il a organisé, avec l'aide de la responsable Communication, notre participation à l'accueil des nouveaux résidents par les municipalités d'Orsay et de Gif sur Yvette ainsi que, avec l'aide du groupe de la Conversation en français, notre participation au Forum et au Cocktail de Science Accueil, sans oublier bien sûr sa participation active aux forums des associations des trois villes et à notre Cocktail de Bienvenue.

Le SNA est systématiquement présent aux permanences où une personne de l'équipe est totalement disponible pour les nouveaux arrivants.

En amont, il veille, avec l'aide de la responsable Communication et d'autres bénévoles, à l'approvisionnement en plaquettes AVF-BGO de lieux susceptibles d'être visités par les nouveaux arrivants et répond aux demandes de renseignements reçues, essentiellement par courriel, de nouveaux arrivants, parfois même avant leur installation.

En aval, il assure un suivi de ceux ne faisant pas partie d'un groupe spécifique (Conversation en français, Jeunes Mamans).

Les permanences

Nous rappelons que les permanences sont un lieu d'accueil et de rencontre.

- le jeudi matin de 10h à 11h30 à l'Orangerie près de la mairie de GIF
- le jeudi après-midi de 14h15 à 16h30, en alternance à Bures au centre Marcel Pagnol et à Orsay au centre André Malraux (la Bouvêche)
- le samedi matin (2 fois par mois) de 10h à 11h à l'orangerie près de la mairie GIF

Ces permanences sont assurées sous la responsabilité d'Anne-Marie Thevenon, coordinatrice des accueils des 3 villes et responsable de l'accueil de Gif le jeudi matin, de Denise Garçon, responsable de Bures, de Josiane Hervy, responsable d'Orsay et d'Isabelle Pétri, responsable de Gif le samedi matin.

Cette année nous avons apporté quelques modifications pour rendre plus attrayantes et conviviales nos permanences :

- Affiches (animations)
- Installation des locaux
- Identification (Supports) : Accueil, SNA, Adhésion, Sorties, Œnologie, sucré ou salé et cuisine.
- Badges pour les accueillantes et responsables

Elles, (ils) sont actuellement 30 accueillantes et 1 accueillant et 4 responsables qui assurent les permanences.

Nous les remercions chaleureusement pour le travail effectué.

Les animations

A ce jour, nous avons quarante animations (40). Celles-ci sont regroupées en différents thèmes.

- ✓ SNA et Permanences
- ✓ Animations culturelles, Jeux de société
- ✓ Sorties, Ateliers
- ✓ Bon appétit, En avant la forme
- ✓ Manifestations exceptionnelles

Au cours de cette année, trois nouvelles animations ont été créées : Book Talk, Théâtre au salon, Voyage en images. Par contre une animation a disparu faute d'animateurs : Le samovar russe.

A noter cette année une certaine désaffection pour nos animations jeux de société, scrabble et bridge. Nous lançons un appel pour que la fréquentation s'étoffe et ne nous amène pas à arrêter ces animations.

Peut-être aussi attendez-vous d'autres jeux ? Manifestez-vous, nous sommes ouverts à toutes les initiatives.

Par ailleurs nous aimerions pouvoir étendre certaines animations au week-end afin de permettre à ceux et celles qui travaillent de pouvoir profiter, eux aussi, de quelques supports d'accueil. Il ne peut s'agir que d'animations extérieures ou à domicile aucune salle municipale n'étant mise à disposition durant le week-end. Si vous êtes disponibles, si vous avez des idées la porte est grande ouverte.

La présentation des ateliers a eu lieu le 15 septembre 2011. Confirmation a été apportée que la salle Jacques Tati était idéale pour cette manifestation.

Le groupe « Coordination des animations » expérimente cette année la « relève » par la nomination d'animateurs « provisoires » chargés pendant un an de se former à l'animation et d'assurer en « biseau » le remplacement d'animateurs chevronnés souhaitant arrêter leur bénévolat. Il semble que la méthode soit promise, dans les prochaines années, à une extension positive à l'ensemble des animations.

Par ailleurs, nous rappelons qu'une adresse e-mail propre aux animations responsables.activites@avf-bgo.com doit permettre de faciliter la communication entre adhérent, responsable d'animation et groupe de coordination.

La formation

Comme le Président l'a souvent rappelé, la formation des bénévoles au sein des AVF est un des objectifs majeurs des AVF et un gage de qualité. Elle peut être un tremplin pour ceux qui souhaiteraient reprendre une activité professionnelle en bénéficiant d'une VAE « Valorisation des Acquis et de l'Expérience » au sein d'une association.

De septembre 2010 à août 2011, nous avons participé à deux formations :

- Finances et comptabilité, en octobre 2010 : 1 pers.
- Animateur en AVF, en janvier 2011 : 11 pers.

Notre souhait d'offrir la formation « Connaître et comprendre le Nouvel Arrivant » au printemps 2011 n'a pas abouti, due à diverses raisons dont les changements divers au sein de l'équipe formation au niveau régional et certainement le manque de publicité pour les inscriptions.

Depuis septembre 2011 nous avons participé à deux formations :

- Accueillir et écouter, en octobre 2011 : 13 accueillantes et 2 membres du CA.

- Conflits et divergences en décembre 2011: 2 membres du CA.

Bev. Laflamme est à votre écoute pour tout ce qui touche au domaine de la formation. N'hésitez pas à la contacter pour toute demande de formation. Nous la remercions pour son action au titre de cette noble cause qu'est la formation.

Quels sont nos objectifs de l'année ? Ce sont les mêmes que l'année précédente

- ✓ Continuer à développer l'Esprit des AVF : Accueillir et intégrer, notre principale raison d'être.
- ✓ Développer le partenariat avec les mairies dans le domaine de l'accueil des nouveaux arrivants :
 - Forum des associations,
 - Journée d'accueil des nouveaux,
 - Actions particulières, tel que : la semaine bleue à Orsay en octobre dernier,
- ✓ Développer la communication externe et interne montante et descendante,
- ✓ Clarifier nos principes de fonctionnement et d'animation,
- ✓ Prendre du plaisir à être ensemble,
- ✓ Maîtriser et réduire nos frais de fonctionnement : comme vous pourrez le constater dans les comptes qui vous seront présentés ultérieurement

L'atteinte de ces objectifs est de la responsabilité et de l'implication de toutes et tous quelque soit notre rôle au sein de notre association. Merci à tous.

Les actions réalisées en 2010-2011

Outre tout ce qui vient d'être évoqués précédemment et au-delà de toutes les animations indiquées dans notre bulletin et ses suppléments trimestriels, nous avons entrepris ou participé à différentes actions :

Au niveau externe AVF :

- Forum des associations de Bures, Gif et Orsay en septembre
- Semaine bleue pour les seniors
- Journées d'accueil des nouveaux arrivants en mairie sur Gif et d'Orsay
- Forum de Sciences-accueil
- Vœux en mairies de Gif, Bures et Orsay

Au niveau UNAVF et URAVF :

- AGO de l'URAVF, 1 fois par an
- Conseil d'administration de l'URAVF : 2 fois par an
- Participation aux commissions
- Participation à la journée des Présidents

Au niveau interne AVF-BGO :

- Réunion de bureau : 5
- Conseil d'administration : 5. Nota : à partir du nouvel exercice il y aura 3 CA au lieu de 5, mais ajouts de 2 réunions de travail du CA sur des thèmes particuliers tel que « la relève »
- Séminaire des actifs au Mans le 10 mai 2011

Nos réalisations en termes de fonctionnement.

- Mise à jour régulière du site internet AVF-BGO www.avf-bgo.com par Jean-Pierre Covas
 - PV des assemblées générales de 2011
 - Des flashes infos
- Diffusion d'un communiqué à l'issue de chaque réunion du CA
- Nouveau bulletin et ses suppléments trimestriels
- L'amélioration de l'accueil dans les permanences

Conclusion

Des éléments fournis, vous pouvez constater que notre association AVF-BGO est toujours en adéquation avec les principes de la Charte des AVF.

La qualité de notre organisation, de nos animations, de l'accueil, des bénévoles compétents et formés, nous ont permis de recevoir comme les années précédentes, mais pour trois ans, le Label 2011-2013 des AVF. Merci à tous pour votre implication.

Enfin, je voudrais rappeler que l'URAVF d'Île de France recherche des candidats pour participer à son bureau : un secrétaire-adjoint, un responsable de formation. Si vous êtes intéressé, bien vouloir me contacter ou contacter directement le « Régional ».

Par ailleurs, je voudrais vous informer que 2013 sera une année électorale en ce qui concerne les administrateurs de notre AVF. Nombre d'entre-eux, près de 50% n'envisagent pas de reconduire leur mandat (la majorité ayant déjà fait deux mandats). Nous comptons donc sur de bonnes âmes pour venir rejoindre le futur conseil d'administration. A cet effet, n'hésitez pas, ces prochains mois à prendre contact avec des administrateurs pour discuter de leur fonction où à vous faire connaître auprès de l'un de nous. Il n'y a pas d'urgence, mais nous préparons la relève comme au sein des animations.

Merci de m'avoir écouté patiemment. Avez-vous des questions ou remarques à nous faire connaître ?

Aucune autre remarque relative à ce rapport moral et d'activités n'étant émise, le Président propose, aux membres de cette honorable assemblée, de bien vouloir approuver celui-ci.

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport moral et d'activités pour l'exercice 2010-2011 est adopté à l'unanimité.

2 - Rapport financier, examen et approbation des comptes de l'exercice 2010-2011

Le Président donne la parole à Marie-Thérèse Delmas, trésorière de l'AVF-BGO pour la présentation des comptes 2010-2011.

(Le document annexé à la convocation à l'AGO, est joint au présent procès-verbal).

La trésorière présente et commente les différents postes de dépenses et de recettes tels qu'indiqués dans les tableaux joints à la convocation.

Lors de la présentation du Rapport financier 2010/2011 elle présente et commente également l'évolution de la trésorerie des quatre dernières années.

Avant de procéder à l'approbation des comptes qui viennent de vous être présentés et commentés par Marie-Thérèse, le Président passe la parole à Joël Cantineaux, vérificateur aux comptes que

nous remercions pour son travail de vérification « pointue » qu'il a effectué dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes et procédures.

Rapport du vérificateur aux comptes :

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 03 Février 2011, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2011 sur :

- *le contrôle des comptes annuels de l'AVF BGO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *les vérifications spécifiques que j'ai jugées nécessaires.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration sur la base d'un résultat net comptable profit de 4171,39 Euros et d'une situation de trésorerie positive de 31417,59 Euros . Il m'appartient, en fonction de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes que j'ai jugées nécessaires compte tenu de la nature de votre Association. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes (notamment les provisions) et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière de votre Association à la fin de cet exercice.

2 – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France et aux recommandations de l'Union Nationale des Accueils des Villes Françaises à des vérifications spécifiques que j'ai jugées nécessaires et adaptées à la taille et à la nature de votre Association en matière :

- *de tenue de la comptabilité et des justificatifs des dépenses.*
- *de l'archivage et de l'accessibilité à la documentation des pièces comptables.*
- *de respect des procédures d'approbation des dépenses et de délégations de signatures.*
- *de rapprochements bancaires réguliers et justifiés, ainsi que le recoupement entre compte de résultat et situation de trésorerie tel que préconisé par l'UNAVF*

L'ensemble de ces points m'est apparu très satisfaisant.

La situation financière de votre association à la fin de l'exercice est plus que conforme aux recommandations de l'UNAVF en matière de réserves de trésorerie qui préconise « qu'une réserve égale à une année de fonctionnement sans recette est suffisante pour faire face à des problèmes passagers ».

Gif sur Yvette le 10 Novembre 2011

*Joël Cantineaux
Vérificateur aux Comptes*

Après discussion, réponses aux questions formulées et présentation du rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2010-2011 sont soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Contre : 0
- Abstentions : 0

Les comptes de l'exercice 2010-2011 sont adoptés à l'unanimité.

3 - Quitus de gestion pour l'exercice 2010-2011

Quelques précisions sur la notion de « quitus ».

Les statuts de l'AVF-BGO actualisés le 11 février 2010 prévoient une disposition de quitus dans son article 9-1 paragraphe 3 : *« Elle (l'Assemblée générale ordinaire) approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et le montant de la cotisation annuelle ; elle donne quitus pour leur gestion aux administrateurs. Elle nomme le cas échéant un contrôleur aux comptes ou un commissaire aux comptes et un suppléant ».*

En pratique, l'absence de quitus voté par l'assemblée générale signifie que les membres désapprouvent la gestion de l'association. L'adoption du quitus équivaut à un vote de confiance. Ce quitus n'a pas pour effet, d'une part, d'empêcher des poursuites judiciaires si des agissements délictueux étaient découverts par la suite, ni d'autre part, en cas d'absence de quitus, d'entraîner automatiquement la démission du Président, du Trésorier, voire du Conseil d'administration.

Ces précisions étant faites, le Président demande alors à l'Assemblée de voter le quitus de gestion au Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2010-2011.

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le « Quitus » au Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2010-2011 est voté à l'unanimité.

4 - Présentation et approbation du budget prévisionnel 2011-2012

La parole est donnée à Marie-Thérèse Delmas, trésorière de l'AVF-BGO pour la présentation du budget prévisionnel 2011-2012. (Le document annexé à la convocation à l'AGO, est joint au présent procès-verbal).

Tous les postes de dépenses et de recettes prévisionnelles sont présentés en détails et commentés. Les explications sont données au fil de l'eau.

Des présentations faites dans le cadre de la préparation du budget montrent que les différentes actions mises en place ces 3 dernières années portant sur l'augmentation des recettes : relèvement des cotisations des adhérents, augmentation des subventions allouées par les mairies et diminution des dépenses (bulletin, cocktail, etc.) ont permis d'assainir nos finances et de reconstituer une réserve suffisante, conforme aux recommandations en la matière.

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du 12 décembre 2011, les membres du Conseil d'administration ont approuvé à l'unanimité la proposition du Bureau de maintenir le montant des cotisations d'adhésion à l'AVF-BGO au niveau actuel soit : la cotisation individuelle à 28 € et la cotisation couple à 43 €.

Après discussion et réponses aux questions formulées, le budget prévisionnel 2011-2012 et la proposition de maintien du montant des cotisations de l'exercice 2011-2012 pour l'exercice 2012-2013 sont soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Concernant le budget prévisionnel 2011-2012 :

- Contre : 0
- Abstention : 0

La proposition de budget prévisionnel 2011-2012 est adoptée à l'unanimité.

Concernant la proposition de maintien du montant des cotisations de l'exercice 2011-2012 pour l'exercice 2012-2013 :

- Contre : 0
- Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5- Ratification de la nomination du vérificateur aux comptes

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du 12 décembre 2011, les membres du Conseil d'administration ont approuvé à l'unanimité la reconduction de Monsieur Joël Cantineaux en qualité de chargé de mission au poste de vérificateur aux comptes de l'AVF-BGO.

Il est demandé aux membres de l'Assemblée Générale de ratifier la nomination de Monsieur Joël Cantineaux pour un an aux fonctions de Vérificateur aux comptes, pour l'exercice 2011-2012.

- Contre : 0
- Abstention : 0

La nomination de Joël Cantineaux au poste de Chargé de mission « Vérificateur aux comptes » pour l'année 2011-2012 est approuvée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale remercie Joël Cantineaux pour son investissement dans ses fonctions.

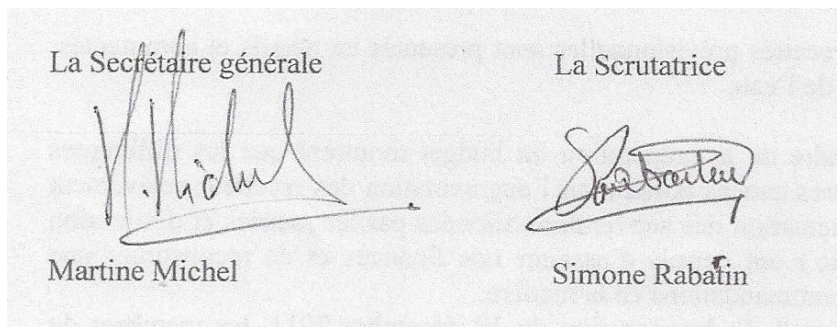
L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 15h30 et renouvelle ses remerciements aux participants à cette Assemblée Générale Ordinaire et les invite à prendre le verre de l'amitié.

La Secrétaire générale

La Scrutatrice

Le Président

Copie des signatures du PV original



Martine Michel

Simone Rabatin

Jean-Jacques Canonne

Documents annexés :

- Compte de résultat du 1/9/2010 au 31/8/2011
- Situation comptable de la trésorerie
- Budget prévisionnel 2011/2012

Budgets et Résultat exercice 2010/2011

CHARGES 2010/2011			Budget
Budget 2010/2011	Réalisé 31/08/2011		2011/2012 Charges
1 800 €	1 085 €	Fournitures et matériels	1 500 €
700 €	697 €	Assurances	720 €
1 500 €	511 €	Formation	1 500 €
500 €	407 €	Frais Postaux/Telecom	500 €
2 000 €	2 287 €	Frais d'encadrement	2 500 €
800 €	686 €	Permanences	800 €
200 €	140 €	Service Nouvel Arrivant	200 €
2 000 €	1 555 €	Bulletin	2 000 €
2 800 €	2 466 €	Cocktail de Bienvenue	2 800 €
2 500 €	2 481 €	Cotisation URAVF	2 410 €
		Congrès 2012	3 600 €
14 800 €	12 314 €	S/Total Fonctionnement	18 530 €
	9 686 €	Sorties	
	6 995 €	Autres animations	
18 000 €	16 681 €	Coût des animations	17 470 €
32 800 €	28 995 €	TOTAUX	36 000 €
		<i>Résultat avant provision 5 171 €</i>	
1 000 €	1 000 €	Provision Congrès (2ème)	
	4 171 €	Résultat net de l'exercice	
33 800 €	34 166 €	TOTAL CHARGES	36 000 €

PRODUITS 2010/2011			Budget
Budget 2010/2011	Réalisé 31/08/2011		2011/2012 Produits
	550 €	Subvention Bures	
	500 €	Subvention Gif	
	450 €	Subvention Orsay	
1 300 €	1 500 €		1 500 €
500 €	440 €	Produits financiers	450 €
12 500 €	13 256 €	Adhésions	13 200 €
		Reprise provisions Congrès	2 000 €
14 300 €	15 196 €	Sous-Total	17 150 €
	10 874 €	Sorties	
	8 096 €	Autres animations	
19 000 €	18 970 €	Participation aux animations	18 850 €
33 300 €	34 166 €	TOTAUX	36 000 €
500 €		Reprise sur réserves	
33 800 €	34 166 €	TOTAL PRODUITS	36 000 €

Position comptable de la Trésorerie au 31 août 2011		
Compte courant Crédit Mutuel	901,58 €	
Chèques non débités	193,00 €	
Solde du compte de Banque		708,58 €
Compte Livret CM		30 709,01 €
Total des disponibilités		31 417,59 €



Début d'exercice : Disponible au 1/09/2010	25 232,50 €
Fin d'exercice : Disponible au 31/08/2011	31 417,59 €
Delta positif en trésorerie	6 185,09 €

Résultat exercice 2010/2011 avant provision Congrès	5171
Charges payés d'avance sur l'exercice à fin août 2010 : 2 689 euros	} 1014
Frais payés d'avance à fin août 2011 : 1 675 euros	
	6185